



**PROFS**  
EN NÉGO

# Rapport annuel

# 2022-2023

**Syndicat des professeur-e-s du cégep de Saint-Laurent (SPCSL)**

---

Site web : [spcsl.org](http://spcsl.org)

Courriel : [syndprof@cegepsl.qc.ca](mailto:syndprof@cegepsl.qc.ca)

Téléphone : 514 747-6521 poste 7343

---

Le rapport annuel du comité exécutif _____	1
Le bilan financier annuel 2022-2023_____	4
Le conseil syndical _____	12
La commission des études _____	14
Le comité des relations du travail (CRT)_____	16
Le comité de négociation et de mobilisation _____	19
Le comité de surveillance des finances _____	21
Le comité syndical et le comité institutionnel de la Formation continue _____	22
Le conseil d'administration _____	24
Le comité de perfectionnement _____	25
Le comité santé et sécurité au travail (SST)_____	27
Le comité institutionnel de protection des animaux (CIPA-SL) _____	29
Le comité interculturel permanent (CIP) _____	30
Le comité d'éthique de la recherche (CER) _____	32
Le comité syndical de mobilisation environnementale (COSME) _____	34
Le comité de la PIEA _____	36
Le comité des utilisateurs TIC_____	37
Le comité de sélection des projets de mobilité internationale _____	38
Le comité conciliation travail-famille _____	40
Le comité permanent contre les violences à caractère sexuel (VACS)_____	42
Le comité syndical visant l'assistance professionnelle et de codéveloppement _____	43
Le comité calendrier _____	45
Le comité de biosécurité (CIB) _____	46
Comité institutionnel de la Formation générale _____	48
Le comité d'action et de concertation en environnement (CACE) _____	50
Le comité consultatif sur les espaces de travail de la communauté enseignante _____	51
Le comité consultatif sur la politique institutionnelle visant à contrer le harcèlement_____	52
Le comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement à distance à la formation continue _____	53
Le comité institutionnel en santé mentale étudiante _____	54

Comités vacants ou inactifs en 2022-2023	56
Annexe A : Bilan du plan de travail du SPCSL 2022-2023	i
Annexe B : Rapport annuel du CACE	iv

## Le rapport annuel du comité exécutif

L'année qui s'achève aura été celle de la reconstruction. Aux transformations habituelles et cycliques se sont greffées de nouvelles politiques, pratiques, orientations et collaborations qui ont présenté leur lot de défis pour les membres du SPCSL, ce qui s'est reflété jusqu'à votre comité exécutif, qui a lui-même connu un important jeu de chaises, illustrant que le noyau est toujours à l'image de son ensemble.

### Nouvelle Convention collective

L'un des défis de taille fut de mettre en application les nouveautés de la Convention collective FNEEQ-CSN 2020-2023, notamment en matière de reconnaissance du travail effectué en plus des tâches enseignantes, comme la reconnaissance d'équivalence de cours, la participation aux portes ouvertes, etc. Il nous fallait également nous assurer que les gains salariaux des enseignant·e·s chargé·e·s de cours se traduisent par des gains réels, alors que la direction y voyait l'occasion d'accroître leurs tâches et responsabilités.

Nous avons réussi à négocier une entente en Comité des relations de travail (CRT) en matière d'allocations pour les coordinations de Comité de programme, ce qui permet de donner un peu d'air au volet enseignant (en épongeant le déficit du volet 2). Nous avons également adopté une entente concernant l'allocation des ressources pour les étudiant·e·s en situation de handicap (EESH) plus généreuse que dans l'ensemble du réseau et qui permettra, à termes, d'allouer davantage de ressources pour l'ouverture de postes.

### Mobilisation et négociation

L'encre de la signature de notre Convention collective 2020-2023 n'était pas sèche qu'il nous fallait déjà mobiliser nos troupes pour la prochaine ronde de négo, face à un gouvernement peu réceptif aux demandes des enseignant·e·s en général et des professeur·e·s du collégial en particulier. La position antisyndicale du présent gouvernement est assumée et raffermie par une fronde médiatique qui ne rate pas une seule occasion de ternir l'image du personnel enseignant et des syndicats.

Qu'à cela ne tienne, grâce au Front commun, le SPCSL a su créer des solidarités avec les syndicats des employé·e·s de soutien, des professionnel·le·s et de la francisation, qui œuvrent désormais d'un même élan afin de combattre ensemble pour une plus juste redistribution des richesses et un financement adéquat de nos services publics. Cette solidarité syndicale nous semble de bon augure pour défendre l'importance des cégeps au cœur de la société.

C'est sans doute à la qualité de la mobilisation que l'on reconnaît la valeur de nos forces vives et c'est avec confiance que nous entamons le présent cycle de négociation au cégep de Saint-Laurent, grâce à l'intelligence et à la créativité de nos membres.

## Précarité et Formation continue

La défense des enseignant-e-s précaires du régulier et de la Formation continue (FC) est à l'image d'un match de baseball : bien que les choses avancent à pas de tortue, un coup de circuit, au bon moment, peut faire gagner l'équipe.

La conjoncture n'a malheureusement pas permis de mettre en place des solutions satisfaisantes pour assurer une plus grande sécurité d'emploi pour les enseignant-e-s chargé-e-s de cours ou à statut précaire, notamment en raison des besoins différents de ces enseignant-e-s. Certain-e-s apprécient la souplesse d'un calendrier moins fixe, d'autres souhaiteraient plus de prévisibilité. Comme pour tout changement structurel, nous préférons prendre le temps de mieux comprendre les conséquences de chaque décision sur l'ensemble du corps enseignant. La consultation va bon train et se poursuivra à l'automne. La collaboration des délégué-e-s syndicaux est primordiale et elle le sera encore davantage à l'automne pour assurer que l'arrimage des pratiques entre la FC et le régulier soit au bénéfice de l'ensemble des enseignant-e-s.

Il n'a pas été possible de vérifier si le projet pilote d'offre de service (initialement un projet d'offre générale de services, désormais un formulaire de confirmation) avait corrigé les irrégularités lors de l'attribution de charges, mais nous pouvons assurément conclure que le formulaire proposé ne corrigera pas tous les problèmes. En outre, le projet d'entente englobe désormais des visées beaucoup plus vastes que l'affichage. Il se présente davantage comme une convention collective propre à la FC, touchant l'affichage, l'attribution, mais aussi le rôle de chaque personne impliquée à la FC, les règles de désistement, de double emploi, ainsi que des directives pour la création de comité de sélection. Le travail syndical est donc à reprendre en bonne partie.

Enfin, une entente pour l'attribution des charges à la Formation continue devrait assurer une utilisation plus responsable et concertée de celles-ci avec les coordinations du secteur régulier.

## Le rôle essentiel de soutien au comité exécutif

Il n'y a pas qu'au sein de l'exécutif qu'on a connu du mouvement: la chaise de la personne qui assure le soutien administratif de l'équipe d'élu-e-s a été occupée par différentes personnes: Nicholas Bourdon, Franc Djédjé et, finalement, Dominique Plante, venue relever le défi d'accompagner le comité exécutif dans le tumulte de la vie syndicale. Assurons-nous qu'elle ne s'ennuie jamais au 2<sup>e</sup> étage du A pour qu'elle ait envie de rester avec nous aussi longtemps qu'elle le voudra!

## Remerciements

À la surprise générale, Claude Courchesne, notre adjointe sénior, nous annonçait en janvier 2023 qu'elle prenait définitivement sa retraite alors qu'elle devait nous accompagner jusqu'en août afin d'atteindre **cinquante ans** de loyaux services au cégep de Saint-Laurent. Nous ne la remercierons jamais assez de nous avoir accompagnés, soutenus et aidés cette année encore pour assurer une transition réussie avec la nouvelle personne au poste d'adjoint·e. Merci Claude pour ta générosité et ta présence rassurante.

## Le bilan financier annuel 2022-2023

Cette année, pour une deuxième année consécutive, les postes de dépenses suivants ont été plus élevés que prévu : secrétariat, activités sociales, frais de délégation et soutien aux organismes (dons). En ce qui concerne le secrétariat, cette hausse s'explique par la rotation dans le poste d'adjointe qui a demandé plusieurs heures de formation. Les dépenses liées aux activités sociales ont été largement plus élevées que prévu et l'inflation explique probablement en grande partie cette hausse difficile à prévoir. En ce qui a trait aux frais de délégation, les remboursements anticipés s'élèvent à 9000\$, ce qui permet de conclure que le budget prévu était suffisant. Enfin, les dons ont été plus élevés que prévu parce que nous avons donné 5000\$ au syndicat du personnel de la francisation, qui a quitté notre syndicat pour rejoindre un tout nouveau syndicat national.

Les prévisions budgétaires de l'année prochaine nous permettent d'anticiper un déficit de 13 181\$. Dans l'ensemble, la majorité des dépenses prévues sont proches des dépenses réelles de 2022-23, mais il faudra surveiller de près les dépenses des activités sociales. D'autre part, la libération reconduite pour la coordination à la mobilisation et des libérations non facturées également pour la coordination à la mobilisation expliquent le montant élevé (40 379\$) pour le poste de dépenses des négos ainsi que le déficit prévu.

### Pistes de réflexion en 2023-2024

- Proposer un plafond au fonds de négociation et réviser le transfert annuel vers le fonds de négo
- Surveiller les dépenses des activités sociales de plus près et évaluer s'il est possible de faire des choix moins coûteux pour certaines activités.

## BILAN BUDGET 2022-2023

### Revenus

	Prévision 22-23 (\$)	Réel 22-23 (\$)	% du réel par rapport aux prévisions
Cotisation des membres	513 000,00 \$	531 257,50 \$	104 %
Intérêts de placement	7 657,00 \$	8 368,15 \$	109 %
Intérêts du compte courant	- \$	309,29 \$	- %
<b>Total</b>	<b>520 657,00 \$</b>	<b>539 934,94 \$</b>	<b>104 %</b>

### Dépenses

	Prévision 22-23 (\$)	Réel 22-23 (\$)	% du réel par rapport aux prévisions
Cotisations FNEEQ, CCMM, CSN	386 802 \$	399 992,89 \$	103 %
Secrétariat	58 282 \$	65 467,53 \$	112 %
Frais d'administration	3 124 \$	3 747 \$	120 %
Activités sociales	16 661 \$	24 700,181 \$	148 %
Assemblées et comités (repas, collations, café)	11 454 \$	9 248,64 \$	81 %

<sup>1</sup> Les activités sociales incluent, entre autres, le prix de la machine à café (11 677,80\$), la journée d'accueil (3469,91\$), les Syndi-bistro (3081,13\$), le party d'été (2489,68\$) et le party de Noël (2446,49\$).



Frais de délégation	3 124 \$	11 044,782 \$	354 %
Recours et griefs	521 \$	0,00 \$	0 %
Mobilisation à la négociation	16 846 \$	1 163,95 \$	7 %
Environnement	3 500 \$	1 970 \$	56 %
Soutien aux organismes (dons)	7 810 \$	11 703,80 \$	150 %
<b>Total</b>	<b>508 123 \$</b>	<b>529 038 \$</b>	<b>104 %</b>

### Surplus/Déficit

	Prévision	Réel	Écart
Total des revenus	520 657 \$	539 934,94 \$	62 %
Total des dépenses	508 123 \$	529 038,44 \$	59 %
<b>Surplus/déficit</b>	<b>12 534 \$</b>	<b>10 897 \$</b>	<b>87 %</b>

### États des actifs

ACTIF	
Compte courant	65 289,75 \$
Placement	364 758,64 \$
	440 957,57 \$
DÉPENSES/PASSIF	
Coordination à la mob (libérations non facturées)	13 379,00 \$
<b>Total</b>	<b>427 578,57 \$</b>

<sup>2</sup> Un chèque de 4619,22\$ qui n'a pas été encaissé au 30 avril et un remboursement anticipé de 5000\$ abaisseront le coût pour l'année à 1425,56\$

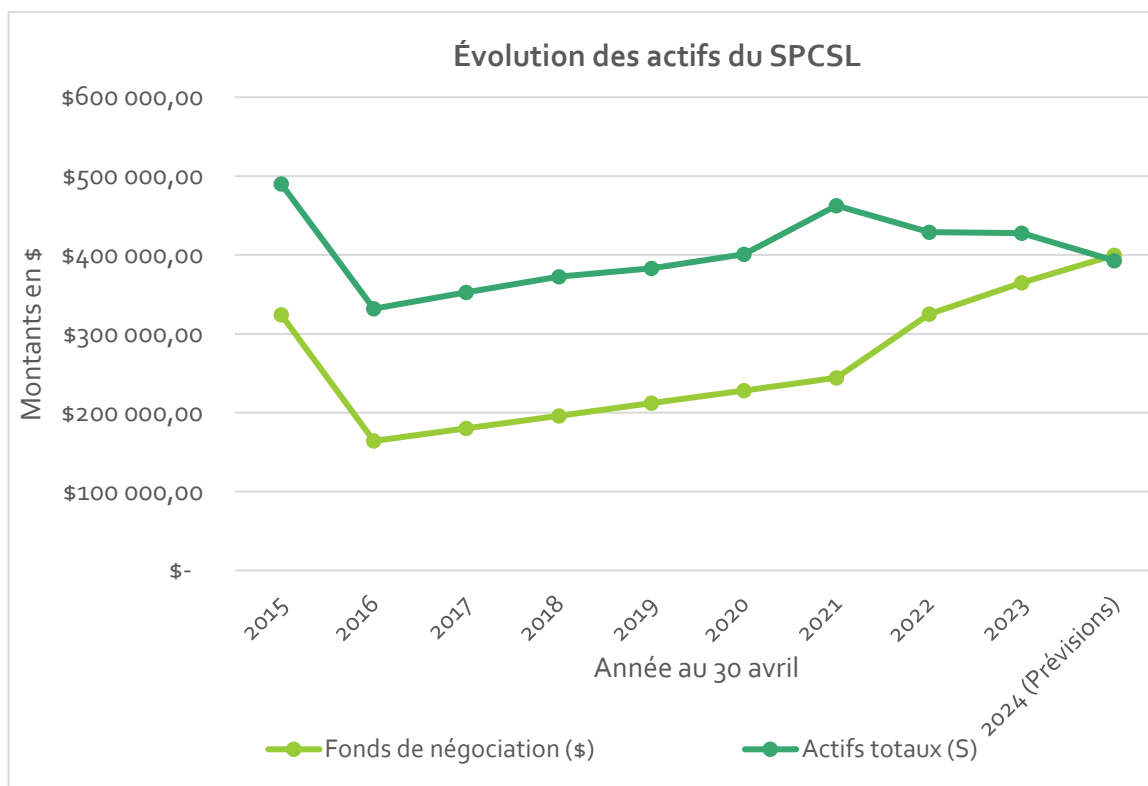
## Évolution des actifs du SPCSL (2015-2024)

Année (au 30 avril)	Fonds de négociation (\$)	Variation annuelle du fonds de négociation (\$)	Actifs totaux (\$)	Fonds de <sup>3</sup> négociation (\$ constants)
2015	324 085,00 \$	-----	490 063,93 \$	324 085,00 \$
2016	164 188,73 \$	(159 896,27) \$	331 799,63	161 873,93 \$
2017	180 188,73 \$	16 000,00 \$	352 713,85 \$	174 889,58 \$
2018	196 188,73 \$	16 000,00 \$	372 345,95 \$	186 314,08 \$
2019	212 188,73 \$	16 000,00 \$	383 119,83 \$	197 844,97 \$
2020	228 188,73 \$	16 000,00 \$	400 851,17 \$	211 344,57 \$
2021	244 188,73 \$	16 000,00 \$	462 384,17 \$	219 278,67 \$
2022	324 913,87 \$	80 725,14 \$	429 050,54 \$	274 884,83 \$
2023	364 758,18 \$	39 844,31 \$	427 578,57 \$	302 685,35 \$
2024 (Prévisions)	399 758,18 \$	35 000,00 <sup>4</sup> \$	392 776,17 <sup>5</sup> \$	324 913,65 \$

<sup>3</sup> Le fonds de négo de 2015 est utilisé comme valeur de référence. Les années suivantes (2016-2022) sont calculées en ajoutant l'inflation par rapport à l'année précédente. Pour 2023, l'inflation de 2022 est utilisée comme hypothèse. Enfin une régression linéaire permet de prédire l'inflation de 2024.

<sup>4</sup> Ajusté à 35 000\$ pour que le fonds de négo en \$ constants en 2024 soit près de celui de 2015

<sup>5</sup> Actifs au 30 avril 2024 (440 957,57\$) – Déficit prévu 2023-24 (13 181\$) – Transfert vers le fonds de négo (35 000\$)



## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-24

### Revenus

	Prévision 23-24 (\$)
Cotisation des membres	531 000,00 \$
Intérêts de placement	0 \$
Intérêts du compte courant	10 000 -
<b>Total</b>	<b>541 000,00 \$</b>

## Dépenses

	% des dépenses	Prévision 23-24 (\$)
Cotisations FNEEQ, CCMM, CSN	72,2 %	400 374 \$
Secrétariat	11,2 %	61 825 \$
Frais d'administration	0,6 %	3 200 \$
Activités sociales	4,5 %	24 886 \$
Assemblées et comités (café et repas)	2,0 %	10 820 \$
Frais de délégation	0,6 %	3 246 \$
Recours et griefs	0,1 %	541 \$
Mobilisation à la négociation	7,3 %	40 379 <sup>6</sup> \$
Environnement	0,6 %	3 500 \$
Soutien aux organismes (dons)	1,0 %	5 410 \$
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>554 181 \$</b>

## Surplus/Déficit

Revenus	541 000 \$
Dépenses	554 181 \$
<b>Surplus/déficit</b>	<b>-13 181 \$</b>

<sup>6</sup> Explication du montant prévu :

- 13 379\$ de libérations non facturées pour la dernière année financière
- 24 000 \$ ou 0.3 ETC de libération pour la coordination à la mobilisation pour les sessions A23 et H24
- 3 000 \$ pour des dépenses imprévues dans le cadre de la mobilisation

### ANNEXE 1 : Liste des dons de solidarité et bourses

Catégorie de dons	Nom de l'organisme	Montant (\$)
Travail et emploi	Comité Chômage de Montréal	200
	Syndicat des travailleuses et travailleurs (STT) Viandes du Breton	100
	STT Rolls-Royce	300
	STT Coop de Lanaudière	50
	STT Hilton Mont-Tremblant	50
	Paniers de Noël de la CSN	200
	Syndicat national du personnel de francisation (CSN)	5000
	Éducation populaire	Centre St-Pierre
	MEPACQ <sup>7</sup>	200
Action sociale et communautaire	Ligue des droits et libertés	300
	Camp vol d'été LEUCAN-CSN	100
	Réseau solidarité itinérance	200
	Solidarité internationale	Coalition BDS-Québec
	CISO <sup>8</sup> (Solidarité Palestine)	200
	Amnistie Internationale	200
	Soutien à l'Ukraine	200
	CECI <sup>9</sup>	50
	Projet Pérou	50

<sup>7</sup> MEPACQ : Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec

<sup>8</sup> CISO : Centre International de Solidarité Ouvrière

<sup>9</sup> CECI : Centre d'études et de coopération internationale

Condition féminine	Fondation Léa Roback	200
	Nouvelle étape	100
Presse alternative	À Babord! Abonnement	70
	Pivot	114,98
Environnement	Serres du Dos Blanc (Déterminé par le COSME)	200
	Technoparc des Oiseaux (Déterminé par le COSME)	200
	TJC (Travailleuses et travailleurs pour la Justice climatique) (Déterminé par le COSME)	200
	Arbre évolution	494,39
Autres dons	Soutien aux employés de la cafétéria	100
	Bourses (engagement et implication)	500
	Bourses (engagement et implication)	500
	Rime ta discipline	70
	Projet international Grèce	300
	Total	10 849,37\$

## Le conseil syndical

**Frédéric Caplette ou Sophie Martel**

*Département d'architecture*

**Gilbert Dupuis**

*Département de théâtre*

**Joëlle Morosoli**

*Département d'arts visuels*

**Isabelle Noël**

*Département des technologies de l'eau*

**Jenny-Ann Gagnon ou Isabelle Bernier**

*Département de biologie*

**Neila Bessaih**

*Département de chimie*

**Guillaume Dupuis**

*Département de cinéma*

**Caroline Cotton**

*Département de danse*

**Pierre-Olivier Gervais**

*Département d'éducation physique*

**Mélissa Grondin ou Virginie Vaillancourt**

*Département d'éducation spécialisée*

**Marina Girardin ou Samuel Mercier**

*Département de français*

**Abdelmajid Lajmi**

*Département de génie mécanique*

**Mark Charbonneau**

*Département de langues*

**Jasmin Felx**

*Département de loisir*

**Alex Provost**

*Département de mathématiques*

**Zoé Dumais**

*Département de musique*

**Marco Jean**

*Département de philosophie*

**Ariane Longpré-Lauzon**

*Département de physique*

**Catherine Beaupré-Laforest, Joëlle Vaillant ou**

**Nicolas Levasseur**

*Département de sciences humaines*

**Claudia Rocca ou Isabelle Paul**

*Département de soins infirmiers*

**Vacant**

*Département des technologies de l'information*

## Bilan des activités

Le conseil syndical s'est rencontré 7 fois durant l'année. Les principaux points de l'année ont été les suivants :

- Mobilisation pour la grève climatique du 23 septembre 2022.
- Négo 2023 : présentation des différentes actions de mobilisation, présentation de la recommandation pour libérer de nouveau un-e professeur-e pour la mobilisation; demande pour une tournée départementale avec document synthétisant les demandes sectorielles à présenter.
- La répartition des ressources :
  - Ressources EESH : on souhaite une ventilation plus large des ressources, pas uniquement sur les grands centres d'aide
  - Utilisation du volet 2 – projets de répartition : recommandation que les nouvelles ressources dédiées aux CP servent à éponger le déficit du volet 2; aussi revoir le calcul de l'impact sur le volet 1 si les ressources stages, SENS et Centre Alpha étaient redistribuées dans le volet 1;

- **Proposition de créer un comité** pour lancer une réflexion sur la répartition des ressources (3 volets) dès l'automne 2023 dans l'optique de faire ces évaluations et soumettre différents modèles pour revoir les règles guidant la répartition des ressources.
- Révision de la PIGEP :
  - Pour s'assurer que les révisions de programme se déroulent en toute collégialité, prévoir un mécanisme pour apaiser les discussions lors des révisions de programme. **Le conseil syndical formule une recommandation en ce sens.**
  - S'assurer que le CRT soit impliqué plus tôt dans les discussions car les transformations pédagogiques ont des incidences sur les ressources; dans l'idéal, mesurer les impacts des révisions de programmes sur les ressources et le partage des ressources.
- Consultation sur le renouvellement du DG : présentation des points positifs et négatifs du sondage fait auprès des membres; **propositions du conseil syndical pour bonifier l'avis**, qui a été envoyé à Stéphanie Moreau.
- Changements au comité exécutif après le départ de Nicolas Talbot : l'exécutif présente son plan, soit que Jennifer Beaudry devienne présidente d'office (comme prévu aux statuts et règlements), et que Dimitri Zuchowski comble la vacance puisqu'il est déjà élu à la mobilisation. Ce scénario sera soumis à l'AG.
- Priorité d'emploi :
  - Présentation des distinctions entre l'exercice de la priorité d'emploi au régulier et à la Formation continue; présentation des avantages et des défis que représentent un comité d'embauche conjoint. (Voir le diaporama).
  - **Propositions du conseil syndical** : que les personnes déléguées se renseignent pour voir les différents cas de figure sur l'attribution des charges dans les départements; que l'exécutif prépare un questionnaire pour que les délégués aillent à la collecte d'information ciblée.

## Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024

- Désigner un-e membre du comité syndical pour rédiger le bilan annuel afin que celui-ci reflète bien la vision des délégué-e-s et non celui de l'exécutif;
- Assurer un suivi des recommandations du conseil syndical pour l'année 2023-2024.



## La commission des études

**François Bordeleau (H23)**

*Département de sciences humaines*

**Guillaume Couture**

*Département de sciences humaines*

**Lyne Duhaime**

*Département de biologie*

**Jo-Anne Fraser**

*Département de musique*

**Annie Gingras**

*Département de français*

**Catherine Guindon**

*Département de philosophie*

**Stéphanie Hamelin**

*Département d'assainissement des eaux*

**Clément Hyvrier**

*Département de mathématiques*

**Pascale Rafie**

*Département de théâtre*

**Corinne Roland**

*Département d'anglais*

**Jonathan Ruel**

*Département de physique*

**Christian Savaria**

*Département de génie mécanique*

**Joëlle Vaillant (A22)**

*Département de sciences humaines*

**Frédéric Viens**

*Département de chimie*

### Bilan des activités

Cette année, la Commission des études a tenu 11 rencontres. Les sujets abordés étaient nombreux et traitaient d'enjeux touchant toute la communauté laurentienne. Notamment, la révision de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), le déclin des heures des disciplines contributives, le règlement favorisant la réussite scolaire, le règlement sur l'admission et l'inscription et l'ajout de journées flottantes au calendrier scolaires ont suscité de nombreuses réactions de la part des membres. Autrement, la Commission des études a eu à se prononcer sur plusieurs devis d'évaluation et descriptifs de programmes ainsi que sur la création du comité de la réussite.

### Les discussions ayant suscité le plus de réactions

D'une part, plusieurs rencontres traitant de la PIEA ont permis de demander des modifications aux nouveaux articles proposés avant l'adoption finale. Cependant, le processus a été critiqué quant aux nombreuses modifications majeures au texte entre chaque CÉ traitant du sujet. D'autre part, des devis d'évaluation et descriptifs de programme ont également suscité la réaction de membres quant à la clarté des documents présentés étant donné qu'il y avait de nombreuses différences entre les documents soumis aux membres pour lecture et les documents projetés lors d'une CÉ. Dans l'ensemble, les travaux de cette année prouvent qu'il est possible d'étaler les travaux sur plusieurs CÉ lorsque cela est demandé. Toutefois, la vigilance des membres est de mise quant aux modifications apportées à la suite des différents commentaires.

## Avis et recommandations des membres de la CÉ relatifs aux programmes d'études

Cette année, la Commission des études a adopté les devis d'évaluation de la formation hybride à la formation continue, le devis d'évaluation en Musique et en Techniques professionnelles de musique et chanson, le rapport d'évaluation du programme Gestion et intervention en loisir, le descriptif de programme de l'AEC Techniques d'enregistrement, sonorisation et éclairage, le descriptif de programme en Sciences humaines et en Sciences humaines langue seconde enrichie, et la nouvelle AEC Soins infirmiers pour personnes immigrantes.

Autrement, la Commission des études s'est questionnée sur la place des disciplines contributives scientifiques ainsi que sur le déclin des heures d'enseignement dans le réseau.

## Sujets divers nécessitant l'avis des membres de la CÉ

Les membres ont également pu se prononcer sur le devis d'évaluation de la CEEC, les activités permises pendant les journées d'aide à la réussite et les périodes de libération du mercredi et du vendredi ainsi que sur le renouvellement du mandat du DG.

## Pré-Commission des études (pré-CÉ)

Le comité pré-commission des études a le mandat d'étudier, lors d'une rencontre qui précède celle de la Commission des études, les points abordés à la CÉ afin d'en dégager une position partagée par tous les membres enseignant·e·s de la CÉ. Plusieurs CÉ n'ont pas été précédées d'une pré-CÉ, faute de temps pour les organiser. Néanmoins, cette instance reste importante, car elle a permis de coordonner la position enseignante quant aux modifications à apporter au devis d'évaluation de la CEEC et d'échanger lors de la révision de la PIEA.

## Lien avec l'assemblée générale du SPCSL

**Plusieurs enjeux discutés en CÉ ont des impacts évidents sur la liberté académique et les conditions de travail des enseignant·e·s.** Cette année, les modifications apportées à la PIEA ont été présentées en AG pour rappeler l'étendue de l'autonomie départementale.

## Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024

- Poursuivre les rencontres pré-CÉ.
- Présenter systématiquement à l'AG les enjeux discutés en CÉ.
- Faire une veille sur les modifications apportées aux documents adoptés par la CÉ.

## Le comité des relations du travail (CRT)

**Jennifer Beaudry**

*Département de français*

**Catherine Cyr-Gagnon**

*Département de mathématiques*

**Nova Doyon**

*Département de français*

**Brigitte Faivre-Duboz**

*Département de français*

**Patrizia Rocca**

*Département de soins infirmiers*

**Christian Savaria**

*Département de génie mécanique*

**Nicolas Talbot (jusqu'en mars)**

*Département de philosophie*

**Dimitri Zuchowski (à partir d'avril)**

*Département de mathématiques*

### Bilan des activités

Le CRT a tenu 7 rencontres en 2022-2023 (plus un CRT extraordinaire). Puisque la partie patronale met un temps inacceptable à la production des procès-verbaux, les suivis en souffrent grandement. L'absence de procès-verbaux nuit non seulement à l'avancement des travaux du CRT, mais aussi à l'ensemble des membres enseignants qui ne peuvent recevoir adéquatement l'information. Étant donné qu'au moment de rédiger ce bilan aucun procès-verbal n'a encore été adopté cette année, nous nous permettons quelques détails dans ce résumé.

### Des travaux au ralenti

Considérant la difficulté qu'a eue le Collège à appliquer ce qui avait été convenu au CRT concernant l'utilisation de certaines ressources, comme l'annexe S120 pendant la pandémie, nous voyions d'un bon œil la présence d'un membre des ressources financières autour de la table cette année en la personne de Isabelle Bilodeau. Toutefois, comme les problèmes de communication du côté de la partie patronale sont fort étendus, nous avons mentionné à nos vis-à-vis que, malgré toute leur bonne foi, ils sont rarement les bons interlocuteurs pour discuter des conditions de travail du corps professoral. En effet, l'absence du directeur des études et de représentants du cheminement et de l'organisation scolaires, de la direction des ressources technologiques et la direction des ressources matérielles ralentit grandement les travaux au CRT.

En plus des éléments statutaires comme l'ouverture des postes, l'utilisation des ressources, les demandes de congé et les échanges intercollèges, nous avons convenu d'une distribution des nouvelles ressources prévues à la convention collective 2020-2023. Nous nous sommes d'ailleurs entendus pour consacrer 57 % de l'annexe A112 relative au soutien à la réussite à la création de postes. Il s'agit là d'un gain considérant que le pourcentage minimal indiqué dans la convention collective est de 35 %.

## À la Formation continue

Bien que les négociations concernant l'offre générale de service (OGS) à la Formation continue n'aient pas emprunté la tangente espérée, plusieurs dossiers progressent à la Formation continue. En effet, le Collège n'est pas favorable à une OGS, mais grâce aux nombreux échanges avec des membres du CRT, il a mis en place des pratiques améliorées en matière d'affichage tout en ajoutant une déclaration sur l'honneur pour tenter de contrer le double emploi. De plus, les discussions avancent au sujet de l'utilisation des charges à la formation continue (CFC) et des activités réalisées dans le cadre de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et de la reconnaissance d'équivalence de cours (REC) mais nous sommes encore loin d'avoir trouvé comment appliquer efficacement les nouvelles modalités de la convention collective.

## Quelques avancées

Malgré les pratiques instaurées au cégep de Saint-Laurent en matière de report de disponibilité pour compenser le travail effectué pendant les vacances par les coordinations départementales à la demande du Collège, nous avons réitéré que la convention collective prévoit une rémunération de 1/260 du salaire annuel. Nous avons donc convenu qu'il revient aux personnes enseignantes de choisir le mode compensatoire qui leur convient entre le report de disponibilité et la rémunération.

Parmi les autres bons coups, nous retrouvons la lettre d'entente concernant le cours de programmation en Sciences de la nature et une meilleure concordance des allocations qui doivent compter aux fins d'ouverture de poste.

## Des écueils

Toutefois, nous comptons parmi les écueils l'incapacité du Collège à présenter une étude des impacts engendrés par le nouveau programme en Sciences humaines et le refus du Collège à modifier l'entente sur le projet de répartition pour y ajouter la possibilité de revoir en octobre le pourcentage de réserve. Les membres enseignants ont cherché à améliorer les pratiques pour éviter une grande surembauche telle que nous l'avons connue l'automne dernier.

## Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024

- Convenir d'une procédure pour reconnaître les activités réalisées autres que celles prévues dans la tâche d'enseignement (RAC, REC, par exemple).
- Travailler sur l'annexe 2 de l'entente sur le projet de répartition pour établir les critères de distribution pour les CFC.

- Travailler sur la répartition des ressources de l'annexe I-11.
- Demander au Collège une étude des impacts engendrés par les nouveaux programmes en Sciences de la nature et en Internet et robotique.

## Le comité de négociation et de mobilisation

**Jennifer Beaudry**

*Département de français*

**Nova Doyon**

*Département de français*

**Marco Jean**

*Département de philosophie*

**Jonathan Ruel**

*Département de physique*

**Dimitri Zuchowski**

*Département de mathématiques*

### Bilan des activités

Cette année en fut une pas mal occupée pour le comité de négociation. À l'automne, plusieurs rencontres et consultations ont eu lieu afin de s'approprier les cahiers de demandes de la table centrale et de la table sectorielle. Ces demandes furent déposées à la partie patronale à la fin octobre. En réponse à la réception du dépôt patronal, nous avons fait un petit tour dans le bureau du directeur général, qui était accompagné du directeur des études et du directeur des ressources humaines, afin de comprendre pourquoi le dépôt patronal semblait vouloir mettre la table pour beaucoup plus de formation à distance dans le réseau, de limiter l'accès à certains congés et d'ouvrir la plage horaire du soir à l'enseignement régulier. Nos vis-à-vis ne semblaient pas avoir de réponses à ces questions.

Du matériel de visibilité du Front commun et de la FNEEQ a été distribué aux membres. D'ailleurs, il reste encore quelques sacs du front commun au local syndical pour ceux et celles qui en voudraient. À la suite d'une forte demande pour les chandails Profs en négo, nous avons fait une deuxième commande qui vient tout juste d'arriver. Les chandails du Front commun ont aussi été populaires, beaucoup plus que le chandail CSN de la dernière négo, et il est probable que nous aurons la chance d'en commander d'autres sous peu.

La convention collective étant venue à terme le 31 mars dernier, nous avons souligné sa fin avec une petite cérémonie funèbre devant les bureaux des ressources humaines et dans le hall d'entrée du collège. Nous avons également convenu en assemblée générale d'augmenter les moyens de pression. Depuis, nous avons organisé, conjointement avec nos camarades du syndicat du personnel de soutien, du syndicat du personnel professionnel et du syndicat national du personnel en francisation, deux actions de mobilisation:

une distribution de tracts dans le hall d'entrée à l'occasion de la Journée internationale des travailleuses et travailleurs le 1<sup>er</sup> mai et une distribution de bananes (car le gouvernement semble en avoir une dans l'oreille!) aux étudiant-e-s le matin de l'Épreuve uniforme de français. Nous en avons profité pour distribuer des tracts sur nos demandes à la table centrale. La session n'est pas terminée et il n'est pas exclu qu'il y ait d'autres actions d'ici le 15 juin!

Nous préparons aussi la rentrée, car le dialogue avec le gouvernement laisse croire que nous devons nous préparer à faire la grève cet automne.

## Le comité de surveillance des finances

**François Baril-Robert**

*Département de chimie*

**Olivier Laroche**

*Département de physique*

**1 poste vacant**

### Bilan des activités

Le comité s'est rencontré deux fois, à la fin de chaque session. Lors de chacune de ces réunions, nous avons reçu les documents nécessaires et nous avons rencontré Christian Savaria, le trésorier. Nous avons reçu des réponses satisfaisantes à nos questions. Les améliorations proposées au trésorier l'an passé ont été mises en place :

- Utiliser le compte environnement.
- Prendre les dépenses de négociation dans le fonds de négociation.
- Suivi à long terme des dons
- Évolution en dollars constants du fonds de négociation et des surplus accumulés.

Nous demandons au trésorier de vérifier l'onglet « Actifs SPCSL prévision 2023 \$ constant »

**Subsidiairement, nous recommandons l'adoption du bilan financier du trésorier.**

### Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024

- Il faudra éventuellement discuter en AG d'un plafond pour notre fonds de négociation.
- Il faudra réfléchir à l'augmentation des dépenses en activités sociales, en particulier de la machine à café.



# Le comité syndical et le comité institutionnel de la Formation continue

**Jennifer Beaudry**

*Département de français*

**Pascal Chouinard**

*Département de génie mécanique*

**Étienne Legault**

*Chargé de cours à la formation continue*

## Bilan des activités

Le **comité syndical** de la Formation continue s'est rencontré à quelques reprises pour identifier différents problèmes : l'inadéquation du soutien – psychosocial, technopédagogique, linguistique – offert aux apprenant-e-s de la Formation continue; les conflits d'horaire générés par l'offre de cours hybride ainsi que l'indisponibilité des locaux. En outre, il est également ressorti que la communication entre la direction et le corps professoral était devenue plus difficile.

Nous avons organisé un syndi-bistro spécial Formation continue en présence d'un membre du comité de négo de la FNEEQ. La discussion a permis de mettre en lumière certaines singularités de nos pratiques locales pour ensuite engager un dialogue avec la Direction de la formation continue (DFC), notamment en matière d'attribution des charges à la formation continue (CFC).

Le **comité institutionnel** de la Formation continue a tenu deux rencontres afin de trouver des solutions aux problèmes énumérés plus haut. La Formation continue a renouvelé son offre de CMR afin de soutenir les apprenant-e-s dans leurs apprentissages, mais il semble que la communication entre la direction, les conseillers et conseillères pédagogiques et les enseignant-e-s soit encore insatisfaisante, ce qui nuit au suivi.

Les enjeux de disponibilité des locaux semblent s'aggraver et la nouvelle formule hybride est assurément un irritant de taille, puisque la direction a instauré de nouvelles balises pour la disponibilité des enseignant-e-s : battements de deux heures entre un cours en présence et à distance, heure de dîner, etc., qui contraignent excessivement les enseignant-e-s.

## Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024

- La formation hybride (sachant que dans certains programmes d'AEC, la quasi-totalité des cours est donnée à distance)
- La construction des horaires de cours (considérant les directives de la DFC)
- La disponibilité des locaux (et des ressources) pour les cours de la formation continue
- L'aide à la réussite offerte aux étudiant-e-s (réalités et moyens)
- La « vie départementale » (rencontres de coordination et d'échanges de pratiques)
- Clarifier le rôle, les prérogatives et les responsabilités des conseillers et conseillères pédagogiques à la FC;
- Mettre à l'essai les projets d'entente (CFC, offre de service)
- Assurer une meilleure connaissance des règles de priorité aux personnes chargées de l'appliquer.

## Le conseil d'administration

**Mathieu Teasdale**

*Département de français*

**Nicolas Talbot (départ en 2023)**

*Département de philosophie*

### Bilan des activités

À venir

## Le comité de perfectionnement

**Jennifer Beaudry (jusqu'à mars)**

*Département de français*

**Catherine Beaupré-Laforest**

*Département de sciences humaines*

**Anna-Christine Corbeil (à partir d'avril)**

*Département de français*

**Dimitri Zuchowski**

*Département de mathématiques*

### Bilan des activités

Le comité s'est rencontré à quelques reprises cette année pour évaluer les demandes de perfectionnement. L'enveloppe dédiée au perfectionnement étant bien financée, jumelé au fait que les sommes non encourues d'une année sont reportées à l'année suivante, fait en sorte que nous ne refusons jamais de demande faute de fonds, ce qui nous a portés à vouloir revoir la politique de perfectionnement pour la rendre plus généreuse, particulièrement pour les enseignant·e·s à statut précaire. De plus, les fonds dédiés au perfectionnement collectif ont significativement augmenté il y a 4 ans, il est donc nécessaire de revoir ce que nous considérons comme du perfectionnement collectif.

À la dernière réunion du comité, nous avons convenu de trois changements majeurs au programme de perfectionnement du personnel enseignant. Premièrement, nous avons retiré la mention explicite que le perfectionnement collectif ne peut pas inclure les congrès et les colloques. Deuxièmement, nous avons retiré toute mention de remboursement au prorata de la tâche. Finalement, nous avons augmenté le montant maximal annuel individuel total de 1800\$ à 3000\$, la sous-catégorie de perfectionnement individuel crédité ou non crédité passera de 1200\$ à 2000\$ et nous avons retiré le maximum de la sous-catégorie pour les colloques et séminaire.

Le comité s'est aussi donné comme mandat pour l'an prochain d'explorer et de baliser les situations où il serait acceptable de rembourser les repas lors d'activités de perfectionnement collectif ayant lieu au Collège.

Le comité de perfectionnement a adopté une nouvelle procédure de traitement des demandes pour en faciliter l'étude et l'évaluation à distance. Cette nouvelle pratique raccourcira le délai de traitement des demandes.

### **Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024**

- Assurer le suivi des changements apportés au programme et en faire la promotion aux enseignant-e-s
- Poursuivre la discussion pour baliser l'admissibilité des demandes de perfectionnement collectif

## Le comité santé et sécurité au travail (SST)

**Catherine Beaupré-Laforest**  
*Département de sciences humaines (sociologie)*

**Patrizia Rocca**  
*Département de soins infirmiers*

### Bilan des activités

Le comité santé et sécurité s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année 2022-2023.

En plus des activités régulières du comité SST qui incluent notamment l'inspection des lieux de travail et le suivi sur les accidents de travail, le comité a été mobilisé sur d'autres dossiers :

- Avec la mise en place du régime intérimaire, la CNESST nous demande de nommer une personne représentante des membres du personnel en santé et sécurité. Maria Tatiana Barsan est nommée comme la représentante en santé et en sécurité pour un mandat d'un an.
- Présence d'un stagiaire en hygiène, santé et sécurité.
- Discussion sur l'éthique numérique

### Santé et mieux-être au travail

Comme par le passé, un sous-comité s'est mobilisé dans le but de sensibiliser la communauté à la santé et au mieux-être au travail lors des événements suivants :

- Lors de la journée pédagogique de janvier, Yannick Nadeau, enseignant en éducation physique, a offert une pause santé;
- En janvier, la journée Bell cause pour la cause;
- Le 16 avril la traditionnelle course Saint-Laurent;
- Du 1<sup>er</sup> au 5 mai 2023, la semaine santé et mieux-être.

### Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024

- Bien définir le rôle de la personne représentante en santé et en sécurité et réfléchir à un mode d'attribution pour la libération pour l'année 2024

- Poursuivre les discussions sur le thème de l'éthique numérique
- Poursuivre l'amélioration des pratiques de diffusion des informations liées à la santé et la sécurité au travail notamment en matière de prévention ;
- Assurer le suivi des recommandations des rapports de la mutuelle de prévention et de la CNESST ;
- Faciliter les échanges et la concertation entre les différents acteurs du collège sur les enjeux de santé et mieux-être.

## Le comité institutionnel de protection des animaux (CIPA-SL)

**Lyne Duhaime**

*Département de biologie*

**Stéphanie Hamelin**

*Département de technologie de l'eau*

**Virginie Lemieux-Labonté**

*Département de biologie*

### Bilan des activités

Trois rencontres régulières du CIPA, plus une consultation par courriel en comité restreint ont été effectuées lors de l'année scolaire 2022-2023. Les principales activités réalisées sont :

- Suivis des rapports d'évaluation du CCPA
- Révisions de plusieurs PNF
- Discussions sur le mérite pédagogique
- Approbations de demande de renouvellement de protocoles et de nouveaux protocoles d'utilisation des animaux
- Adoption du rapport de mise en œuvre pour le CCPA
- Présentation du rapport de visite du vétérinaire
- Formation (vétérinaire)
- Bilan de l'atelier national du CCPA
- Révision du programme d'adoption



## Le comité interculturel permanent (CIP)

**Catherine Grech**

*Département de français*

**Pascale Rafie**

*Département de théâtre*

### Bilan des activités

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, le comité s'est réuni à cinq reprises.

Plusieurs semaines thématiques et activités ont été organisées :

- **Octobre 2023 : Semaine québécoise des rencontres interculturelles** (collaboration avec les Départements de cinéma, danse, musique et la Francisation)
  - 1-La solidarité haïtienne : présentation de courts métrages documentaires.
  - 2-La marée noire : prestation de la troupe *Fleuve/Espace danse* sur les enjeux d'un déversement de pétrole dans les mers.
  - 3-La révolution féministe en Iran : discussion animée par le comité féministe autour de la prise de position des femmes iraniennes qui prennent la rue.
  - 4-Voisinage : atelier de confection d'art textile animé par l'artiste Sarabeth Trivino
- **Octobre 2023 : Oktoberfest** (collaboration avec le Département de langues, l'Animation socioculturelle et la Fondation du Cégep)

Première édition de la célèbre fête bavaroise.
- **Février 2023 : Allemagne et Canada : concours oratoire en allemand** (collaboration avec le Département de langues et l'Animation socioculturelle)

Le CSL a été, pour la première année, l'hôte d'un concours pancanadien qui permet à plus d'une vingtaine d'étudiant·e·s de faire découvrir leur talent oratoire en langue allemande.
- **Février et mars 2023 : Mois de l'histoire des Noirs et Semaine d'actions contre le racisme** (collaboration avec les Départements de cinéma et de danse)
  - 1-Initiation au Krump avec Arielle Veyitondolo : découvrir le Krump et la culture qui s'y rattache afin d'exploiter sa créativité et ses émotions comme catalyseurs de mouvements.

2-Vive le SLAM : atelier avec Stella Adjokê, autrice-compositrice et interprète : amener les participant.es à s'exprimer positivement par l'art du SLAM

3-*Le mythe de la femme noire* d'Ayana O'Shun : soirée collégienne au cinéma Beaubien en présence de la réalisatrice

4-Le pouvoir du cinéma comme moteur de changement social : projections de documentaires et discussion avec la cinéaste Nadia Louis Desmarchais, ancienne étudiante du programme de cinéma et communication du collège.

5-Atelier de percussions : *Atelier d'Initiation aux rythmes traditionnels des percussions africaines*

- **Mars 2023 - Atelier sur les pouvoirs et les privilèges**, par l'organisme *Autrement d'ici*.

Présentée à l'ensemble de la communauté durant une heure de dîner, cette activité de formation a été une occasion pour les membres du CIP de mieux comprendre les notions de base en lien avec l'inclusion, l'approche interculturelle et les biais comme facteurs d'exclusion.

- **Mars 2023 - Révision de la politique d'éducation interculturelle**

La politique révisée a été adoptée en CA en mars 2023 et a été déposée sur le [site Web du Cégep](#).

- **Avril 2023 - Atelier de danse folklorique avec les Danseux** (collaboration avec la Francisation)

Cabane à sucre pour l'ensemble de la communauté

- **Mai 2023 - Cinco de mayo** (collaboration avec la Cafétéria)

Pour célébrer la culture et le patrimoine mexicains. Cette journée commémore la victoire des forces mexicaines contre des troupes françaises lors de la bataille de Puebla le 5 mai 1862 pendant la guerre franco-mexicaine (1861-1867)

## Le comité d'éthique de la recherche (CER)

**Catherine Beaupré-Lafortest**

*Département de sciences humaines*

**Ivan Bendwell**

*Département de philosophie*

**Nancy Gagné**

*Département de biologie*

**1 poste vacant**

En plus des membres enseignant·e·s, on trouve sur ce comité les membres suivants :

**Philippe Gagné**

*Spécialiste en méthodes de recherche, membre de l'externe, enseignant de français au cégep Vanier*

**Maude Genest-Denis**

*Conseillère pédagogique à la réussite et à la recherche, coordonnatrice du CER*

### Bilan des activités

Le comité s'est rencontré à 2 reprises au cours de l'année, soit les 7 octobre 2022 et 19 janvier 2023.

Les membres du CER ont participé au projet de recherche « Les comités d'éthique de la recherche (CER) en milieu collégial : mandat, gouvernance et ressources », d'Emmanuelle Marceau (philosophie, CVM) et Dr. Charles Dupras (bioéthique, UdeM) et à plusieurs ateliers de formation offerts par l'Association pour la recherche au collégial (ARC) :

- « Quelles activités le CER doit-il évaluer » (Formateur : Michel Bergeron), 19 octobre 2022
- « La délibération éthique », 7 décembre 2022

Maude Genest-Denis a participé à 2 demi-journées d'échanges avec la communauté de pratique des conseillers et conseillères à la recherche de l'ARC. Nombre de ces membres ont la responsabilité de la coordination des CER institutionnels et ont pu échanger sur leurs diverses situations et pratiques locales. Elle a également participé au projet « L'expérience qui fait la différence », un portrait des initiatives de formation à la recherche des étudiantes et étudiants du collégial, mené par le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec.

### Projets approuvés

1. *Le rôle de la phonologie et de l'orthographe dans la production typographique en L1 et L2 (SL-2022-07)*

Chercheuse principale : Gonia Jarema (Université de Montréal)

2. *Le harcèlement sexuel en contexte d'apprentissage expérientiel* (SL-2022-08)

Chercheuse principale : Britney De Costa (Possibility Seeds)

3. *Étude de facteurs influençant la persévérance et la réussite scolaires en danse au collégial : perception d'étudiant-e-s au sein de leur parcours de formation préuniversitaire au Québec* (SL-2022-09)

Chercheuse principale : Mila Thé (UQAM)

4. *Le rôle culturel des cégeps dans la citoyenneté culturelle des jeunes* (SL-2022-10)

Chercheuse principale : Maëli Saidi (Artenso/cégep de Saint-Laurent)

5. *L'interférence contraceptive vécue par les adolescent-e-s et jeunes adultes en relation intime* (SL-2023-02)

Chercheuse principale : Catherine Rousseau (Université d'Ottawa)

6. *Étude des constructions syntaxiques problématiques chez les étudiant-e-s du postsecondaire et expérimentation d'une séquence didactique susceptible d'améliorer leur compétence syntaxique* (SL-2023-03)

Chercheuse principale : Catherine Fleurent (Université de Montréal)

### **Projets approuvés dans la cadre de l'Entente de reconnaissance éthique multiétablissements**

1. *Rapport à l'écrit : développement d'un questionnaire* (Certificat émis par le CER du cégep de Sherbrooke)

Chercheuse principale : Myriam Villeneuve-Lapointe (Université de Sherbrooke)

### **Projets ayant fait l'objet d'un amendement et/ou d'un renouvellement du certificat éthique**

1. *Les étudiantes et étudiants sous contrat de réussite dans le réseau collégial : les connaître, les soutenir* (SL-2021-04) - Renouvellement du certificat sans modification demandée.

Chercheuse principale : Chantal Paquette (cégep André-Laurendeau)

## Le comité syndical de mobilisation environnementale (COSME)

**Isabelle Bernier**

*Département de biologie*

**Guillaume Couture**

*Département de sciences humaines (histoire)*

**Nova Doyon**

*Département de français*

**Zoé Dumais**

*Département de musique*

**Marcela Molinié**

*Département de mathématiques*

**Manon Plante**

*Département de français*

**4 postes vacants**

### Bilan des activités

Au cours de l'année 2022-2023, le comité a concentré ses travaux autour de deux pôles, soit la préparation de propositions visant à inscrire les enjeux environnementaux dans toutes les instances syndicales, et les actions de mobilisation ponctuelles à l'intérieur comme à l'extérieur du cégep.

En février, Nova Doyon, avec l'appui du COSME, a formulé une proposition afin de préciser les demandes sectorielles concernant l'environnement dans l'actuelle négociation avec le gouvernement. Y était demandé que la crise climatique soit reconnue dans la prochaine convention collective, en prévoyant notamment une libération pour la personne qui coordonne le comité local ou qui effectue des travaux significatifs pour ce comité, et en encourageant la mobilité écoresponsable. La proposition a été adoptée par notre AG, mais n'a malheureusement pas été retenue comme telle par les délégué.e.s de l'ASPPC – Alliance syndicale des professeures et professeurs de cégep. Ceci dit, la démarche a quand même permis l'adoption dans le cahier des demandes sectorielles d'une proposition environnementale visant l'atteinte de la carboneutralité et la création d'un comité paritaire local et d'un comité paritaire national mais sans libération.

En mars, Nova Doyon a consulté le COSME au sujet d'une proposition à faire cheminer au congrès de la CSN. Cette proposition visait à demander à la centrale syndicale de faire de la transition écologique une priorité en y investissant les ressources nécessaires touchant, entre autres, la formation des élu.es de la CSN, l'embauche de conseillers et de conseillères dédié.es à cette cause précise et en créant un Bureau national de la transition énergétique. Là encore, la proposition a été adoptée par notre AG, mais n'a pas été recommandée par le comité précongrès. Forte de la position de son AG et du soutien de délégué.e.s allié.e.s, Nova a néanmoins forcé le débat autour de la transition climatique juste. Alors que le comité précongrès recommandait que la CSN fasse de la transition écologique juste l'une de ses priorités et y consacre les ressources humaines et financières nécessaires pour atteindre son objectif global sur les

enjeux touchant la transformation et la protection des emplois, Nova a apporté cet amendement: *notamment en se dotant d'un service confédéral dédié à la transition écologique juste visant l'atteinte de la carboneutralité des milieux de travail et la protection des travailleurs et les travailleuses*. Si l'amendement n'a pas été adopté tel quel – la création d'un nouveau Service à la CSN aurait impliqué l'investissement de sommes importantes en ressources humaines – nous avons néanmoins gagné la création d'une coordination de la transition climatique qui obligera minimalement des élu·e·s de la CSN à se rencontrer pour discuter de la question.

Du côté des actions ponctuelles, le COSME a dû réagir rapidement à l'appel de candidatures pour le poste de directrice ou de directeur des ressources matérielles. En effet, l'expertise environnementale avait été reléguée dans le tout dernier point des qualifications requises et était présentée comme un simple intérêt que devait posséder le ou la futur.e responsable des ressources matérielles. Afin de s'assurer que les enjeux environnementaux soient une véritable exigence au sein de cette direction, qui orchestre notamment le réaménagement du campus, le comité a fait promptement circuler une pétition auprès du corps enseignant et a récolté plus de 130 signatures. Ce document a été présenté au comité de sélection, au directeur général du cégep et un suivi a été fait au conseil d'administration afin de rappeler qu'un axe entier du plan stratégique touche précisément l'écoresponsabilité. Il sera important de suivre les travaux de la direction des ressources matérielles afin de constater son réel engagement dans ses enjeux.

Le comité s'est aussi engagé dans la mobilisation pour le Jour de la Terre. Un syndi-bistro a permis de créer des pancartes en prévision de la manifestation du 22 avril 2023. Nova Doyon a d'ailleurs prononcé un discours à la fin de la manifestation rappelant que les luttes syndicales pour l'équité et la justice ne pouvaient se faire sans une préoccupation constante pour une transition écologique juste et inclusive.

Enfin, comme le veulent les us et coutumes, le COSME a fait des propositions de dons à accorder à différents organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement. Cette année, le don versé aux Serres du dos blanc a été reconduit. Le collectif Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique (TJC) et le Technoparc des oiseaux (Dorval) ont, quant eux, bénéficié d'un tout nouveau soutien financier de la part du SPCSL.

### **Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024**

- Réfléchir à la pertinence des actuelles compensations carbonées que nous payons pour nos instances syndicales locales (ex. pour le déplacement des membres pour venir aux AG).
- Sensibiliser la direction des ressources technologiques aux enjeux environnementaux.
- Faire le suivi auprès de la direction des discussions qui ont eu lieu lors de la matinée pédagogique d'octobre au sujet de l'environnement.
- Travailler sur l'écomobilité des enseignant.es.

## Le comité de la PIEA

**Christian Bélanger**

*Département d'éducation physique*

**Étienne Legault**

*Formation continue*

**Patrick Le Sourd**

*Département de génie mécanique*

**Christian Savaria**

*Département de génie mécanique*

### Bilan des activités

Cette année, le comité PIEA a tenu 7 rencontres à la session d'automne 2022 afin de terminer ses travaux en vue de présenter la nouvelle politique à la Commission des études (CÉ). Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour traiter les demandes de modification provenant des membres de la CÉ qui ont discuté de la nouvelle PIEA pendant 3 rencontres. Les articles qui ont suscité le plus de commentaires étaient relatifs à la présence en classe, aux travaux écrits et aux doubles seuils pour ne nommer que ceux-ci. Par ailleurs, au cours de ces rencontres, mais aussi avec la prise de position des membres de la CÉ et de celle des départements, la partie syndicale a réussi à faire changer la direction de cap alors que celle-ci souhaitait avoir une prise sur l'autonomie départementale.

## Le comité des utilisateurs TIC

**Barbara Augustin**

*Département de biologie*

**Pierre-Marc Beaudoin**

*Département de musique*

**Christian Savaria**

*Département de génie mécanique*

### Bilan des activités

Le comité s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2022-23. Il s'agit de la première année où il y a un aussi grand nombre de rencontres. Par le passé, les discussions du comité étaient davantage limitées autour de l'attribution des ressources du Plan d'action numérique en éducation, mais cette année, une grande place a été faite aux enjeux vécus par les différents interlocuteurs (DRT, enseignant·e·s, cadres et professionnel·le·s).

De nombreux sujets ont été abordés, notamment lors de points sur les « affaires diverses ». De manière générale, le fait d'en discuter en groupe avec des points de vue variés a été très fécond. Il a été mentionné à plusieurs reprises que la communication des changements devait être mieux gérée pour permettre à la communauté de mieux s'y préparer. Voici quelques-uns des sujets abordés en rencontre :

- Classes médiatisées ;
- Autorisation multifacteurs ;
- Couverture Wi-Fi ;
- Sensibilité (chiffrement des données) ;
- Système téléphonique ;
- Chariot de portables ;
- Demandes MAOB à la DRT.

Lors de 4 rencontres, une attention particulière a été portée au suivi des projets technopédagogiques adoptés l'an dernier. Cela a permis aux intervenant·e·s de comprendre les enjeux vécus dans le déploiement des projets en cours, et ainsi de mieux arriver à prendre des décisions éclairées lorsqu'est venu le temps de déterminer quels projets seraient soutenus pour l'année 23-24. Cette sélection s'est tenue sur deux rencontres et a été faite en utilisant une grille pour être basée sur des critères objectifs.



# Le comité de sélection des projets de mobilité internationale

**Marie-Josée Chicoine**

*Département de loisir*

**Fanny Joussemet**

*Département de sciences humaines*

## Bilan des activités

Le comité a tenu 6 rencontres cette année. Un des points significatifs de l'année 2022-2023 demeure le départ de Mme Jessika Vigneault du cégep de Saint-Laurent, et donc de la reprise du mandat par Mme Stéphanie Moreau.

Ce changement n'a pas été seulement un changement de personne. Il a marqué un tournant significatif de la vision ainsi que la place de l'international au Cégep, mais également des façons de faire du comité et des procédures dans le domaine.

Un des exemples de ce changement est l'ajout d'une nouvelle grille d'évaluation des projets de mobilité étudiante. Cette grille a été soumise au comité pour consultation et modification avant de l'implanter formellement dans l'analyse des demandes de mobilité 23-24 qui s'est réalisée au mois d'avril. Son objectif principal était de gagner en transparence quant à la façon d'évaluer les demandes déposées, dans un contexte où elles sont nombreuses, mais que les ressources qui y sont consacrées (tant matérielles qu'humaines) sont limitées. Cette grille fut adoptée par le comité après que nous eûmes eu la possibilité d'y faire plusieurs ajouts ou modifications.

Il est à noter toutefois que certaines discussions (de l'équipe de l'international auprès des équipes de projets internationaux) au sujet de certains critères particuliers de la grille avaient déjà été entamées avant même que le comité ait pu se pencher sur l'outil. Ce dernier point soulève quelques recommandations.

Le changement de garde, la mise en place de la nouvelle grille et la date butoir pour remettre les allocations ont fait en sorte que le temps imparti pour faire l'analyse des quatorze projets de mobilité étudiante a été très court. Un échéancier plus réaliste serait souhaitable.

## Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024

- En début d'année ou lors de l'accueil de nouveaux membres au sein du comité, il serait important de bien définir l'objectif du comité (qui serait potentiellement d'ailleurs à réviser), ainsi que les procédures

à suivre afin d'éviter une situation telle que présentée ci-dessus dans laquelle des porteurs de projets s'inquiètent de plusieurs modifications qui ne sont encore jamais arrivées aux oreilles de tous les membres.

- Lors de modifications ou changement d'orientation important concernant l'international ou les outils qui sont utilisés pour évaluer les demandes, il serait important d'en faire une annonce et une séance question/réponse lors d'une rencontre avec toutes les personnes concernées par l'international. En effet, l'envoi d'un simple courriel peut là encore susciter des inquiétudes ou créer des questionnements. Aussi, de telles rencontres peuvent également inspirer le comité et améliorer les outils qui sont proposés.

## Le comité conciliation travail-famille

Neila Bessaih  
Département de chimie

Nova Doyon  
Département de français

### Bilan des activités

Il y a eu une seule rencontre pour ce comité en décembre 2022 où Lyne Perreault, de l'organisation scolaire, nous a présenté un fichier Excel compilant les demandes pour responsabilités parentales uniquement pour la session d'hiver 2023 (les demandes de l'automne 2022 ont été vues au mois de mai 2022). On sait donc qu'il y a un total de 393 demandes et que 378 ont été complètement respectées, ce qui représente 96%. Il a été mentionné par les membres enseignants du comité que les demandes non respectées semblent parfois toucher les mêmes professeur·e·s. On nous a répondu qu'il est difficile de faire ce suivi.

Les 2 professeures siégeant sur le comité se font faire un compte rendu des demandes (« *bilan annuel des demandes* »<sup>1</sup>) par le biais du fichier Excel. Il n'y a aucune possibilité de faire un quelconque changement et de faire « *une analyse de ces dernières en vue de rendre une décision* »<sup>2</sup> car les horaires sont déjà faits pour la session d'hiver au moment où a lieu la rencontre.

Actuellement, comme les membres enseignants du comité n'ont pas de décisions à prendre face aux demandes, ce comité n'est pas vraiment utile. Nous sommes plus des spectatrices qu'autre chose.

Les membres enseignants du comité n'ont accès qu'aux demandes pour contraintes parentales. La représentante de la Direction n'est pas à l'aise d'élargir le mandat aux demandes familiales pour des raisons de confidentialité (à cause des billets médicaux qui peuvent accompagner ce type de demandes). À titre indicatif, l'année où la représentante de la direction a dû se faire remplacer au comité, les membres enseignants du comité ont eu accès à toutes les demandes : parentales, familiales, activités professionnelles et personnelles. Cela aiderait le comité à voir si l'ensemble des contraintes sont respectées et si elles respectent les balises prévues.

### Un comité, deux mandats

Comme mentionné à l'AG du 25 janvier, il y a une différence entre le mandat du comité travail-famille et celui qui se trouve dans les statuts et règlements du SPCSL.

Dans la Directive du collège, on précise que *Le comité paritaire travail-famille composé de deux membres du personnel enseignant et de deux membres de la direction du Collège analyse les demandes reçues concernant une contrainte à l'horaire pour responsabilités parentales et rend des décisions (demande acceptée, partiellement acceptée ou refusée). Ce comité fait un bilan annuel de ce type de demandes.*

Dans les statuts et règlements du SPCSL, on parle du **Comité conciliation famille-travail** qui a pour mandat de *regarder toutes les demandes des profs, à chaque session, et juger si elles sont recevables en regard de nos balises.*

### **Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024**

Il faudrait donner une définition de monoparentalité dans la Directive et préciser que les personnes dans cette situation exceptionnelle peuvent se prévaloir d'aménagements supplémentaires.

Il faudrait discuter du mandat du comité en AG très prochainement afin que la directive institutionnelle et les statuts et règlements du SPCSL soient harmonisés, mais aussi pour savoir quels types de contraintes devraient être étudiés par le comité afin que celui-ci conserve toute sa pertinence.

# Le comité permanent contre les violences à caractère sexuel (VACS)

Aurélié Gauthier-Houle  
*Département de physique*

## Bilan des activités

2 rencontres : 30 novembre et 21 février

- Modification de la politique (suite au changement dans la loi) adoptée au CA : si la personne plaignante le demande, elle peut connaître les conséquences des actions posées contre l'agresseur.
- Plusieurs interventions de sensibilisation (au début de la session avec les départements de théâtre et de danse particulièrement). Les ateliers continuent l'année prochaine.
- 35% des personnes étudiantes disent avoir vécu une certaine forme de violence à caractère sexuel (ce chiffre inclus aussi les incidents hors des murs du cégep).
- Distributrices de condoms au cégep.
- Pas de processus d'évaluation des plaintes à l'externe pour le moment, dans l'éventualité d'un cas grave, on se référerait à Équijustice.
- Nouveau plan d'action du MES 22-27.
- Formations obligatoires, 3 capsules à visionner, distribuées par l'info625. À venir.

## Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024

Avoir une présence sur le comité, continuer de participer, sensibiliser les enseignant-e-s à ces informations et aux ressources disponibles pour les étudiant-e-s dans le but de les guider si un-e enseignant-e reçoit est témoin ou reçoit une confidence.

## Le comité syndical visant l'assistance professionnelle et de codéveloppement

**Olivier Laroche**

*Département de physique*

**Pascale Denommé**

*Département de sciences humaines*

**Patrizia Rocca**

*Département de soins infirmiers*

**1 poste vacant**

### Mandat

Le comité avait comme mandat :

- De consulter les départements pour déterminer les besoins en matière d'assistance professionnelle, de codéveloppement et d'intégration des nouveaux membres enseignants ;
- D'outiller et d'accompagner les départements en matière d'assistance professionnelle, de codéveloppement et d'intégration des nouveaux membres enseignants.

### Bilan des activités

Un programme d'études a émis le souhait de nous rencontrer, soit celui de Techniques de génie mécanique, que nous avons consulté le 30 novembre 2022. Les programmes de Soins infirmiers, Gestion et intervention en loisir ainsi que Techniques d'éducation spécialisée ont partagé avec nous leur document d'insertion professionnelle, nous permettant ainsi de bonifier nos outils d'insertion, d'accompagnement et de codéveloppement. De plus, nous avons pu tirer profit de l'aide de conseiller·ère-s pédagogiques pour, entre autres, connaître les mesures prévues par le Collège et nous fournir des outils de référence.

Comme dispositifs d'insertion, d'accompagnement et de codéveloppement des membres enseignants, le comité a créé un guide se voulant une suggestion d'outils visant à faciliter l'insertion professionnelle des nouvelles enseignantes et des nouveaux enseignants, à développer des stratégies d'accueil et d'accompagnement bienveillantes pour les départements.

Aussi, le comité a développé un deuxième guide se voulant un point de repère pour les départements voulant favoriser le codéveloppement entre leurs membres et donc enrichir, entre autres, la pratique enseignante (formation continue).

Ces guides ont été élaborés en regard de trois grands axes, soit celui de l'importance du partage pédagogique (utilisation d'équipe Teams, par exemple), de l'accompagnement (sous forme de mentorat, par exemple, afin de soutenir et non pas d'évaluer) et de la simplicité d'utilisation (sous forme de listes de vérification).

Ces documents seront bientôt prêts à être diffusés à l'ensemble de la communauté.

### **Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024**

Le comité est d'avis qu'il a rempli son mandat et ne voit pas nécessaire la poursuite des travaux en ce sens.

Le comité reste toutefois disponible pour rencontrer les départements le souhaitant.

## Le comité calendrier

**Pierre-Marc Beaudoin**

*Département de musique*

**Catherine Cyr-Gagnon**

*Département de mathématiques*

**Anne-Marie Lebuis**

*Département de chimie*

### Bilan des activités

Le comité calendrier est, depuis 2021, un comité institutionnel permanent qui relève de la Commission des études (CE). Il s'est réuni 5 fois durant l'année 2022-2023 pour remplir les deux parties de son mandat, c'est-à-dire :

- Préparer des propositions de calendrier scolaire qui sont ensuite déposées et adoptées à la CE ;
- Analyser les éléments du calendrier scolaire et proposer des pistes de solution.

Pour plus de prévisibilité au calendrier, le comité a proposé pour 2023-2024 des scénarios comprenant des journées flottantes (JF) en cours de session et en fin de session pour reprendre une journée perdue en cas d'événements (tempête, grève, panne...).

De plus, pour favoriser la réussite du plus grand nombre aux évaluations terminales, le comité a suggéré à l'organisation scolaire de regrouper les examens par discipline lorsqu'elle fabrique l'horaire des journées d'examens. Cette formule a été testée à la session H23 avec succès.

Par ailleurs, le comité a été interpellé pour proposer des modifications au calendrier scolaire de l'année courante afin de l'ajuster en raison des élections provinciales en octobre et à la suite des journées de grève étudiante en septembre et en avril.

Enfin, le comité a soulevé des points à améliorer sur le récent modèle du calendrier scolaire. Il espère que le service des communications sera en mesure de présenter une nouvelle version l'an prochain.

### Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024

- Poursuivre l'analyse des éléments du calendrier scolaire tout en colligeant les résultats des réflexions pour ne pas avoir à tout recommencer chaque fois que des nouveaux membres siègent au comité.
- Étant donné que le retour des vacances l'an prochain est le 19 août 2024, valider avec le corps professoral et l'exécutif syndical le nombre souhaité de journées de préparation avant le début de la session d'automne afin de proposer des scénarios de calendrier 2024-2025 qui répondent aux attentes.



## Le comité de biosécurité (CIB)

**Barbara Augustin**

*Département de biologie et ASB*

**Stéphanie Hamelin**

*Département des technologies de l'eau et ASB*

### Bilan des activités

Aucune rencontre du CIB élargi n'a eu lieu au cours de l'année 2022-2023. Cependant, nous avons eu de nombreuses rencontres en comité plus restreint (4-5 personnes), afin de s'acquitter des différentes tâches décrites ci-dessous.

### Certificats d'utilisation de souches dans le cadre de l'enseignement et frottis

Les agentes de sécurité biologique (ASB) ont émis les certificats d'autorisation d'utilisation de souches pour les cours concernés de la formation régulière et continue à l'automne et à l'hiver. Les frottis afin de vérifier l'étanchéité de la zone de confinement ont été effectués.

### Évaluations de projet de recherche

Les ASB ont discuté avec des chercheurs du Centre des technologies de l'eau (CTEAU) afin d'analyser la possibilité d'effectuer des projets de recherche au laboratoire de microbiologie C-024.

### Nouveau laboratoire NC2 du CTEAU

Les ASB ont été consultées par la direction des études et le CTEAU concernant l'aménagement du nouveau laboratoire NC2 qui sera dans le futur bâtiment du CTEAU. Lorsque les nouveaux plans seront finalisés, les ASB devront se charger de les transmettre à l'Agence de la Santé Publique pour faire ajouter ces nouveaux locaux sur notre permis NC2 existant.

### Gestion des risques et des incidents

Les ASB et la technicienne Caroline Dupuis ont eu à intervenir à quelques reprises pour améliorer les procédures liées à la gestion des risques microbiologiques au Co24 (processus d'amélioration continue).

### Modification titulaire de permis NC2

Les ASB ont effectué le changement de titulaire du permis NC2 du cégep de Saint-Laurent sur le portail de biosécurité. Il est maintenant au nom d'Éric St-Jean.

## Formations Webinaires de l'Agence de la Santé Publique

Nous avons suivi les formations suivantes offertes par l'agence de la Santé Publique :

- 7 décembre 2022 : Norme canadienne sur la biosécurité, troisième édition présentation
- 8 février 2023 : Webinaire Norme canadienne sur la biosécurité, 3<sup>e</sup> édition - Questions et réponses (Mises à jour à apporter aux installations suite à la publication de la nouvelle Norme).
- 11 mai 2023 : Ressources en matière de biosécurité et de sûreté biologique pour les parties prenantes

## Inspection de la Santé Publique

L'Agence de la Santé Publique nous a avisé le 19 octobre 2022 que nous allions subir une inspection le 30 novembre 2022 afin de vérifier la conformité de nos installations et de nos bonnes pratiques pour notre laboratoire de microbiologie de niveau de confinement 2 (C-024).

Afin de ne pas perdre notre permis NC2, nous avons dû nous assurer, avec l'aide des RM, de la conformité du laboratoire (réparations mineures, ajouts de matériel et d'affiches), nous avons créé ou modifié plus de 250 fichiers administratifs (manuel de biosécurité, procédures, analyses de risques, formulaires d'inspections internes, certificats d'autorisation d'utilisation de souches, etc.), et mis sur pied un système de formations pour les utilisateurs du Co24 (incluant un registre de mise à jour des formations). Bien que l'inspection se soit bien passée (nous avons même reçu des éloges), il reste plusieurs choses à mettre en place et à modifier avant la date limite fixée au 10 juillet 2023 par l'Agence de la Santé Publique.

Nous ferons notre possible pour en compléter le maximum d'ici le 15 juin, après quoi, d'un commun accord, **nous avons décidé de ne pas renouveler notre mandat au sein du comité de biosécurité.**

## Comité institutionnel de la Formation générale

**Isabelle Bernier**

*Département de biologie*

**Jean-François Bourgeault**

*Département de français*

**Sonia Deragon**

*Département de philosophie*

**Kristen Drummond**

*Département d'anglais*

**Marceline Morais**

*Département de philosophie*

**Ursula Mueller**

*Département d'anglais*

**Yannick Nadeau**

*Département d'éducation physique*

**Jonathan Ruel**

*Département de physique*

**Annie Saint-Georges**

*Département d'éducation physique*

**Mélanie Tardif**

*Département de français*

### Bilan des activités

#### Réalisations relatives au plan de travail de l'année

- 1. Créer un profil de sortie pour la formation générale.** Suivant une des recommandations du rapport d'évaluation de la formation générale, des membres du comité (Marceline Morais, Kristen Drummond, Yannick Nadeau, Amélie Guay et Jean-François Bourgeault) ont créé dès le mois d'août 2022 un sous-comité chargé de créer un profil de sortie pour le programme susmentionné. Une version de travail a ensuite été soumise au comité lui-même, avant de prendre le chemin des départements et de revenir ensuite au comité, dûment modifiée pour tenir compte des suggestions émises. La version finale, adoptée par le comité le 31 mars 2023, sera soumise à la Commission des études lors de la session d'automne 2023.
- 2. Représentation unique de la formation générale dans les comités de programme.** Le comité s'est penché cette année sur le mode de participation des représentants et représentantes de la formation générale dans les comités de programme. S'il comportait des avantages, en donnant notamment voix à chacune des disciplines constitutives (Éducation physique, Anglais, Philosophie, Français et Littérature), le modèle de représentation traditionnel impliquait parfois une charge de travail considérable pour les collègues œuvrant au sein de plus petites équipes professorales. Prenant acte de cette fatigue, le comité a donc choisi de proposer, en guise de projet-pilote, un modèle de représentation unique où la formation générale serait représentée par un ou une personne au sein de chaque comité de programme. Ce modèle sera mis à l'essai dès le début de l'année scolaire 2023-2024.

- 3. Portes ouvertes.** Les portes ouvertes ont accueilli un nombre record de visiteurs et visiteuses cette année. Les représentants et représentantes de la formation générale ont toutefois réitéré leur volonté que la table de la formation générale soit à l'avenir un peu mieux située, de façon à ce que les visiteurs et visiteuses puissent mieux y avoir accès. Nous avons aussi pris la décision de créer un Powerpoint commun pour l'ensemble des quatre disciplines, ce qui permettra de réduire le matériel technique exigé au moment opportun. Ce carrousel d'images est en cours de production.
- 4. Promotion de l'aspect humaniste de la formation générale.** Le dévoilement public du robot conversationnel ChatGPT, au moins de novembre 2022, a provoqué un séisme aussi considérable que vertigineux. Afin de mieux prendre la mesure de ce phénomène, le comité a décidé de consacrer sa « Sa semaine de la formation générale » au thème de l'intelligence artificielle en programmant trois conférences-conversations (du 11 au 14 avril 2023) : « Doit-on avoir peur de l'intelligence artificielle ? » (Frédéric Bruneault et Sandrine Sabourin-Laflamme), « L'intelligence artificielle au prisme de la fiction » (Sophie Horth et Jean-François Bourgeault) et « Bienvenue dans la machine » (Eric Martin et Sébastien Mussi).
- 5. Promotion de la formation générale.** Le comité s'est aussi penché sur la production assez abondante de documents qui sont parus dans la foulée du *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026*. Le document intitulé *Rapport du comité d'expertes sur la maîtrise du français au collégial* a notamment fait l'objet d'une présentation, suivie d'une discussion sur les présupposés à l'œuvre dans le diagnostic posé par les expertes et les trente-quatre recommandations qu'elles proposent pour rehausser la barre. Si le comité s'est abstenu de prendre position, il a néanmoins constaté dans sa lecture de celui-ci une tendance lourde : la formation générale est de plus en plus considérée comme une étape préparatoire au monde du travail – avec ses « exigences socioprofessionnelles » anticipées, dont on se sert pour orienter les contenus -, et, ce faisant, de moins en moins perçue comme une étape de transition vers la vie citoyenne, conformément à la mission fondamentale qu'on lui a donnée lors de la création des cégeps.

## Le comité d'action et de concertation en environnement (CACE)

Ariane Longpré-Lauzon  
*Département de physique*

Guillaume Couture  
*Département de sciences humaines*

### Bilan des activités

Voir le bilan annuel produit par le responsable du comité, Michel Rondeau ([Annexe B](#))

# Le comité consultatif sur les espaces de travail de la communauté enseignante

**Julie Charrette (Pavillon A/B)**  
*Département d'architecture*

**Pierre-Marc Beaudoin (Pavillon E)**  
*Département de musique*

**Aurélie Gauthier-Houle (Pavillon C)**  
*Département de physique*

**Patrizia Rocca**  
*Département de soins infirmiers*

**Mélanie Martin (Pavillon D)**  
*Département de danse*

## Bilan des activités

Il n'y a eu qu'une seule rencontre de ce comité, lors de la session d'hiver.

Le mandat de Julie C. Charrette, enseignante en Technologie de l'architecture, y a été présenté :

- Aider à identifier des espaces d'enseignement
- Aider à identifier des espaces d'enseignement
- Proposer des modèles d'espace pour les bureaux de profs
- Conseiller pour les espaces du Département de théâtre
- Présenter l'analyse de l'inventaire des espaces de bureaux

Avec le départ du Département de soins infirmiers pour le 400 avenue Sainte-Croix, les Départements de théâtre et de loisir vont déménager au pavillon D. Ces départements seront rencontrés pour connaître et évaluer leurs besoins. Le Département de français a aussi déjà été rencontré.

## Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024

- Connaître les échéanciers
- Accompagner pour le déménagement
- Présenter la politique d'archivage
- Uniformiser et améliorer le processus informatisé de réservation d'espaces
- Poursuivre les rencontres avec les départements
- Revoir le mandat de Julie C. Charrette pour l'année 23-24
- Établir un calendrier des réunions pour 23-24

# Le comité consultatif sur la politique institutionnelle visant à contrer le harcèlement

Aurélie Gauthier-Houle  
*Département de physique*

## Bilan des activités

1 rencontre : le 6 décembre

1 courriel de suivi de l'amendement de la nouvelle politique : 11 mai

- But cette année : simplifier la politique visant à contrer le harcèlement
- Modifications et amendements apportés en vue de simplification
- La nouvelle politique devrait être adoptée d'ici la fin de la session (présentée au comité de direction le 23 mai, puis au CA le 8 juin)

## Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024

Avoir une présence sur le comité, continuer de participer, distribuer la nouvelle politique une fois adoptée.

## Le comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement à distance à la formation continue

**Jennifer Beaudry**  
*Département de français*

**Étienne Legault**  
*Formation continue*

**Christian Savaria**  
*Département de génie mécanique*

### Bilan des activités

Le comité s'est rencontré une fois au début de la session d'automne 2022. Le comité avait été formé pour répondre aux demandes des enseignant·e·s et du syndicat qui s'inquiétaient de la décision unilatérale de la Direction de la formation continue (DFC) de passer à l'enseignement à distance, et ce, sans consultation des instances appropriées (CRT, CÉ). La DFC a suggéré de procéder par sondage auprès des enseignant·e·s et des apprenant·e·s. Nous avons été convoqué·e·s pendant les vacances, au début août, pour recueillir nos commentaires sur les questionnaires. Ceux-ci, de l'avis des enseignant·e·s du comité, ne permettaient pas d'évaluer la qualité de la formation à distance. Le comité s'est entendu sur quelques questions à reformuler ou à ajouter. Aux dernières nouvelles, la DFC avait sondé la population enseignante et étudiante. Or, aucune nouvelle rencontre n'est au calendrier depuis.



# Le comité institutionnel en santé mentale étudiante

**Samuel Mercier**

*Département de français*

## Bilan des activités

Nous avons eu deux rencontres cette session. Le **Plan d'Action sur la Santé Mentale Étudiante** est toujours en écriture, et nous avons eu assez peu de temps pour nous prononcer sur les détails du plan. Jusqu'à maintenant, les discussions se déroulent bien. Il s'agit surtout d'implanter la ligne ministérielle relative à la « santé mentale positive ».

Il y a eu quelques légers accrochages par rapport à l'ingérence de l'administration dans la pédagogie et la didactique. Certaines formulations pouvaient laisser entendre une telle ingérence. Le directeur des études a pu épauler le représentant syndical et rappeler que la « pédagogie est une chasse gardée du corps professoral ».

Les rencontres ont tout de même révélé deux problèmes :

- Un problème évident de coordination et de communication entre les différents services. Il semblerait qu'il ne soit pas toujours clair que le cégep est une institution d'enseignement, qu'il s'agit de sa fonction première et que les différents services (conseiller-ère-s pédagogiques, services aux étudiants, intervenant-e-s psychosociaux) doivent surtout contribuer à cette mission.
- Une tendance lourde des services aux étudiants à vouloir s'ingérer dans la gestion de classe.

Elles ont également révélé trois éléments positifs :

- L'équipe d'intervention psychosociale souhaite trouver des voies pour faciliter les communications avec le corps enseignant afin de mieux l'épauler.
- Éric St-Jean semble tenir un discours qui est aligné avec les positions syndicales quant à la non-ingérence dans la gestion de classe.
- Une approche par le « milieu » semble s'imposer tranquillement. La préoccupation pour la santé mentale semble vouloir être élargie à toute la communauté du cégep, et pas seulement à la population étudiante

## Pistes de réflexion pour l'année 2023-2024

- Continuer d'assister aux rencontres
- Tenir l'assemblée informée des développements à l'automne et garder un œil attentif sur la question de l'ingérence.

## Comités vacants ou inactifs en 2022-2023

### Le comité reconnaissance du personnel

Le comité a été vacant et inactif cette année.

### Le comité recherche, création et culture

**Pierre-Marc Beaudoin**

*Département de musique*

**Caroline Cotton**

*Département de danse*

**Chantal Durand**

*Département d'arts visuels*

**Clément Hyvrier**

*Département de mathématiques*

**Stéphanie Martin**

*Département de français*

**Sylvie Patenaude**

*Département de musique*

**Manon Plante**

*Département de français*

**Pascale Rafie**

*Département de théâtre*

Le comité ne s'est pas rencontré cette année.

### Le comité école et société

Le comité a été vacant et inactif cette année.

### Le comité cafétéria

**Sophie Martel**

*Département d'architecture*

Le comité ne s'est pas rencontré cette année. Toutefois, la représentante a pu avoir quelques discussions avec le responsable de la concession au sujet du retour des contenants réutilisables, soit l'enjeu environnemental qui avait été identifié.



## Annexe A : Bilan du plan de travail du SPCSL 2022-2023

Actions	Acteurs	Échéancier	Réalisation
<b>Droits syndicaux et autonomie collective</b>			
Mobiliser les membres autour des enjeux de la négociation 2023	Comité de négociation AG et CS	Fin de la négociation	En cours.
Soutenir et assister le comité syndical visant l'assistance professionnelle et le codéveloppement	Comité syndical Comité exécutif	Juin 2023	Outils réalisés par le comité présentés à l'AGA.
Se positionner sur le rapport du comité horaire.	Commission des études AG et CS	Septembre 2022	À venir en AG
Soutenir et assister les travaux du comité PIEA.	Comité institutionnel Commission des études AG et CS	Juin 2023	Réalisé
Négocier une entente en CRT concernant les allocations CP (gain de la convention collective 2020-2023).	CRT AG CD/CP	Projet de répartition avril 2023	Réalisé en partie. Reste Arts, Formation générale, Langues
Négocier une entente en CRT concernant les allocations EESH (gain de la convention collective 2020-2023).	CRT AG CD/CP CS	Septembre 2022	Réalisée

Actions	Acteurs	Échéancier	Réalisation
Clarifier les règles de priorité d'emploi pour: les retraité.es revenu.es au travail, les enseignantes et enseignants n'ayant pas de diplôme universitaire, les chargé.es de cours ayant beaucoup d'ancienneté à la FC, etc.	CRT	Juin 2023	En continu
Participer aux travaux du comité institutionnel d'évaluation de l'EAD à la FC et prendre position sur le rapport.	Comité exécutif Comité école et société CS Commission des études CRT	Décembre 2022	En continu
Réactiver les pré-CD/CP pour que les rencontres CD/CP redeviennent des instances de consultation.	Comité exécutif CD/CP	Automne 2022	Réalisé
<b>Formation continue et précarité</b>			
Identifier les pratiques locales pouvant être implantées pour améliorer les conditions d'emploi des enseignantes et enseignants au statut précaire.	Comité de la formation continue CRT	Juin 2023	En continu
Collaborer à la mise en place d'une offre générale de service à la Formation continue et à la mise en place des listes de priorité d'emploi pour les cours de la Formation continue.	CRT CD Comité de la formation continue	Automne 2022	Entente à venir en CRT Discussions en cours sur la liste de priorité et le double emploi
Négocier les mandats CFC CD	CRT	Avril 2023	Projet d'entente en cours mis à l'essai en 2023-2024
Travailler à l'intégration des chargés de cours à la formation continue aux départements	CRT CD	Juin 2023	En continu
<b>Mobilisation</b>			
Organiser une journée d'accueil	Comité exécutif	Août 2022	Réalisée

Actions	Acteurs	Échéancier	Réalisation
Intégrer les nouveaux membres et promouvoir la participation des membres aux instances syndicales locales, notamment par la tenue d'une journée d'accueil des nouveaux	Comité exécutif Délégués	Septembre 2022	Midi d'accueil réalisé en septembre 2022
Poursuivre la tournée des départements	Comité exécutif	Juin 2023	<b>À poursuivre</b> Nous avons été invités dans un département
Poursuivre la tournée des comités syndicaux et institutionnels	Comité exécutif	Juin 2023	<b>À poursuivre</b> Invitation lancée (à l'hiver 2023) aux comités à venir parler de l'avancement des travaux en AG
Renforcer nos solidarités intersyndicales en tenant des rencontres de concertation intersyndicales avec les étudiant.es, les employé.e-s de soutien et les professionnel-le-s.	Comité exécutif	Juin 2023	En continu
<b>Information</b>			
Assurer une plus grande liaison entre les comités et l'assemblée générale	Tous les comités Comité exécutif	Juin 2023	En continu
Publier et mettre à jour l'information sur nos différentes plateformes (site web, page Facebook, Teams du conseil syndical; SharePoint syndical; P:).	Comité exécutif	Juin 2023	En continu

## Annexe B : Rapport annuel du CACE

Rédigé par Michel Rondeau, conseiller à la vie spirituelle et à l'environnement au Cégep

À venir

